

Tirage des Coupes 20 décembre 2023 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 03

Présidence : M. Michel PINGUET

Présents : MM. Alain BUCHETON, Nicolas TREPKA, Bernard MAY, Jean-Claude PIBOIN, Joseph BERFORINI

Excusée : Mme Patricia BEAURENAUD

1 – ORGANISATION

- Mr Joseph BERFORINI sera en charge de la coupe Vétéran
- MM. Alain BUCHETON, Nicolas TREPKA seront en charge des Coupes Jeunes
- MM. Bernard MAY, Jean-Claude PIBOIN, Michel PINGUET seront en charge des Coupes Seniors (Masculin, Féminin)

2 – INFORMATION

Le prochain tirage des Coupes Seniors (Conseil Départemental, District Sport Comm et Vétéran) aura lieu le Jeudi 11 Janvier 2024 à 18h00 à la salle de Réunion de la Mairie de SAINT ELOI.

La commission proposera au prochain Comité de Direction les sites pour les finales des Coupes qui auront lieu les 15 et 16 juin 2024.

La commission a décidé de travailler pour l'amélioration ou la modification du déroulement des Coupes Seniors.

3 – COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

1/8 Finale => le 4 février 2024

- ⇒ 14 qualifiés du tour précédent + 1 équipes de R1 + 1 équipe de N3
- ⇒ Soit 16 équipes

1/4 Finale => le 1^{er} mai 2024

- ⇒ 8 qualifiés du tour précédent

1/2 Finale => le 19 mai 2024

- ⇒ 4 qualifiés du tour précédent

Finale => le 16 juin 2024

⇒ 2 qualifiés du tour précédent

Equipes qualifiées :

D2 : Saint-Eloi

D1 : Clamecy, Guérigny-Urzy, Marzy, Pougues

R3 : Coulanges, Fourchambault, La Machine

R2 : La Charité, Nevers-Banlay, Nevers-Challuy-Sermoise, Nevers FC, SNID, Vauzelles

R1 : Garchizy

N3 : Cosne

4 – COUPE DU DISTRICT SPORT COMM

1^{er} tour => le 11 février 2024

⇒ 28 équipes qualifiées

D4 - 3 équipes

D3 - 9 équipes

D2 - 11 équipes

D1 - 5 équipes

- Soit 24 équipes + 4 exempts

1/8 Finale => le 3 mars 2024

⇒ 12 qualifiés + 4 exempts du tour précédent

- Soit 16 équipes

1/4 Finale => le 28 avril 2024

⇒ 8 qualifiés du tour précédent

1/2 Finale => le 19 mai 2024

⇒ 4 qualifiés du tour précédent

Finale => le 16 juin 2024

⇒ 2 qualifiés du tour précédent

Equipes qualifiées pour le 1^{er} tour

D1 : CHARRIN 1, CHATEAU ARLEUF 1, CORBIGNY 1, MOULINS ENGILBERT 1, ST PIERRE 1

D2 : ALLIGNY ST AMAND 1, CERCY 1, CHAULGNES 1, COSNOIS FC 1, COSSAYE 1, CIE IMPHY 1, ESN 58 2, LUZY MILLAY 1, ST BENIN 2, ST PERE 1, VARZY 1

D3 : CHANTENAY 1, CHATILLON 1, DRUY BEARD 1, GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 1, LORMES 1 ENT.MOUX/BRASSY 1, OLYMPIQUE ST MARTIN 1, ST SAULGE 1, ST SEINE 1

D4 : NARCY 1, ENT.SAUVIGNY/SLA 1, TANNAY 1

5 – COUPE FEMININE

DÉROULEMENT DE LA COUPE FÉMININE

1/4 Finale => le 28 avril 2024

6 qualifiées + 2 exempts du tour précédent

1/2 Finale Aller => le 19 mai 2024

4 qualifiées du tour précédent

Finale => le 16 juin 2024

2 qualifiées du tour précédent

Equipes qualifiées pour les 1/4 de finale

CHARRIN 1 - Ent. CLAMECY/TANNAY 1 - NEVERS FC 2 – SNID 1

Reste 2 matchs programmés le 11 février 2024

ST REVERIEN 1 / COULANGES 1

GUERIGNY URZY 1 / ENT CORBIGNY-CHATEAU ARLEUF 1

6 – COUPE DES VETERANS

Equipes qualifiées pour les 1/4 de finale

CORBIGNY 1, COULANGES 1, E. COSNE/LA CHARITE 1, MOULINS ENGILBERT 1, ST BENIN 1, ST PIERRE 1, VAUZELLES 1

Reste 1 match programmé le 19 janvier 2024

E. FOURCHAMBAULT 1 / MARZY 1 - FC IMPHY 1

7 – COUPE DE L'AMITIE

1^{er} tour => le 24 mars 2024

1/4 Finale => le 28 avril 2024

⇒ 8 qualifiés du tour précédent

1/2 Finale => le 19 mai 2024

⇒ 4 qualifiés du tour précédent

Finale => le 16 juin 2024

⇒ 2 qualifiés du tour précédent

La commission précise que la date de fin d'engagement pour cette coupe est prévue le 15 janvier 2024.

8 – TIRAGES COUPES JEUNES

Tirage des coupes Départementales jeudi 16 novembre au siège du District.

- Catégories « jeunes » 2 tirages intéressés : U15 et U18.

U15 - Challenge « André JOMIER »

- **Sont concernés : tous les clubs (en nom propre ou porteur d'entente) ayant engagé au minimum 1 équipe en championnat départemental U15.**
- **La représentation est réglementée à une équipe par club (les équipes régionales dans la catégorie comprises) soit un total de 15 clubs.**
- **1/8 de finale : 7 matches + 1 exempt, ces matches sont programmés le 17 février 2024.**
Pour rappel, s'il y a égalité à l'issue de la rencontre le résultat sera déterminé par une séance de tirs au but sans prolongation du temps de jeu.

Exempt : E-St Pierre/SLA.

7 rencontres :

1. FC Nevers-Banlay - E-Guérigny/Coulanges.
2. AS La Charité – FC Nevers.
3. E-St Benin/Coulanges/Montigny/Guérigny – AFGP 58.
4. CS Corbigny - E-ESN/Chantenay.
5. AS Clamecy – ASA Vauzelles.
6. E-Moulins/Château/Cercy – SNID.
7. UCS Cosne – AS Charrin.

A l'issue des rencontres programmées le 17 février 2024, les 7 vainqueurs + l'exempt disputeront les ¼ de finale de la **Coupe Principale U15** (le tirage et date de jeu pour les ½ finales seront communiqués ultérieurement).

Les 7 perdants seront basculés en coupe consolante pour y disputer les ¼ de finale soit 3 rencontres + 1 exempt (le tirage et date de jeu pour les ¼ finales « consolante » seront communiqués ultérieurement).

U18 - Challenge « Georges PRADEL ».

- **Sont concernés : tous les clubs (en nom propre ou porteur d'entente) ayant engagé au minimum 1 équipe en championnat départemental U18.**
- **La représentation est réglementée à une équipe par club (les équipes régionales dans la catégorie comprises) soit un total de 11 clubs.**
- **Tour de cadrage : 3 matches + 2 exempts, ces matches sont programmés le 17 février 2024.**
Pour rappel, s'il y a égalité à l'issue de la rencontre le résultat sera déterminé par une séance de tirs au but sans prolongation du temps de jeu.

- *A noter, les trois clubs ayant des équipes régionales sont protégés du tour de cadrage (UCS Cosne-ASA Vauzelles-SNID).*

2 exempts : E-Marzy/Challuy – US St Pierre.

3 rencontres :

1. FC Nevers-Banlay - E-Clamecy/Alligny-St Amand.
2. E-FC Nevers/Coulanges/Guérigny – E-La Machine-St Benin.
3. US La Charité – CS Corbigny.

A l'issue du tour de cadrage programmé le 17 février 2024 les 3 vainqueurs + les deux exempts + les 3 clubs régionaux disputeront les ¼ de finale de la **Coupe Principale U18** (le tirage et date de jeu pour les ½ finales seront communiqués ultérieurement).

La coupe consolante U18 ¼ de finale :

Elle sera composée des 3 perdants du tour de cadrage + les 4 perdants des ¼ de finale de la coupe principale soit 3 matchs + 1 exempt.

Le prochain tirage des Coupes jeunes est prévu en semaine 11

***Le Président,
Michel PINGUET***



***Le Secrétaire de séance,
Alain BUCHETON***

